

Assemblée des délégués des 3 et 4 novembre 2014 à Berne

Résolution de l'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse concernant la protection des réfugiés

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le monde compte plus de 50 millions de réfugiés, requérants d'asile et personnes déplacées dans leur propre pays. Selon le rapport statistique annuel du HCR, Global Trends, plus de 51,2 millions de personnes étaient en fuite à fin 2013, soit six millions de plus que l'année précédente.

Cette hausse massive est due principalement à la guerre en Syrie, qui a généré 2,5 millions de réfugiés et entraîné par ailleurs le déplacement interne de 6,5 millions de personnes. La fuite et le déplacement ont également considérablement augmenté l'an dernier en Afrique, avant tout en Afrique centrale puis, vers la fin 2013, au Sud-Soudan. S'y sont ajoutés, en 2014, les conflits et les guerres civiles en Ukraine et en Irak et une escalade de la violence en Libye. De nombreuses personnes choisissent la traversée risquée de la Méditerranée, au péril de leur vie, à la recherche d'un refuge.

Au vu de cette situation, l'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse demande au Conseil fédéral,

- d'accorder une aide encore plus importante sur place dans les régions en crise et dans les Etats voisins,
- d'augmenter à 5000 personnes le contingent de réfugiés pour les réfugiés syriens et les réfugiés enregistrés par le HCR en provenance d'autres Etats du Moyen-Orient et régions du monde,
- de définir la politique et la législation de l'asile de sorte que, d'une part, les personnes poursuivies et déplacées obtiennent vraiment protection en accédant à l'Europe et à la Suisse et en bénéficiant d'une procédure équitable, et, d'autre part, pour que l'intimidation n'en soit pas la ligne directrice dominante.

L'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse invite aussi ses Eglises membres, les paroisses ainsi que tous les membres des Eglises à :

- prendre en considération, dans leurs décisions politiques, la dignité humaine des demandeurs d'asile et de défendre l'idée de l'asile pour les personnes en détresse, et ce dans un esprit humble et reconnaissant pour la paix qui règne dans notre pays.
- cultiver l'hospitalité à l'égard des réfugiés. Une participation active à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, la création de possibilités de rencontre ainsi que l'aide à leur intégration correspondent à notre conviction chrétienne,
- se souvenir des réfugiés dans notre prière et intercéder en leur faveur.

Berne, le 3 novembre 2014

Fédération des Églises protestantes de Suisse

L'Assemblée des délégués

La présidente Le secrétaire

Verena Enzler Philippe Woodtli